



Demande d'inscription - **Cours de Hanok**

Date de demande : le / / 2022

écrire en MAJUSCULE

Nom		Prénom	
Adresse postale		Date de naissance	/ /
Code postal		E mail	
Ville		Portable	

1. Cours de Hanok / Ado-Adulte

cocher	niveau	Période	horaires	Date du 1er cours	Lieu	Tarif
	Débutant (60 heures /an)	Septembre – Décembre 2022	Lundi, mardi et jeudi 13h-14h30	Le 5 septembre 2022	En ligne (zoom)	350,00 €
	Intermédiaire (90 heures /an)	Janvier – Juin 2023	Lundi, mardi et jeudi 13h-14h30	Le 2 janvier 2023	En ligne (zoom)	580,00 €
	supérieur	L'année 2023- 2024	120 heures /an	À voir	En ligne (zoom)	À voir
	Cours pratique	Été 2024	À voir	À voir	À voir	À voir

- * L'acquisition d'un manuel proposé par le professeur est obligatoire.
- * Le cours se déroulera en coréen et une traduction en français.
- * Deux ordinateurs sont obligatoires pour le cours de sketchup en ligne. Un test du son et vidéo pour chacun aura lieu avant le cours avec Anastasia.
- * Pour les jours fériés, on le suis en calendrier coréen.
- * Les professeurs peuvent être plusieurs dans les cours.
- * Les participants du cours pratique en été 2024, auront le droit complet de dormir et de manger en tant que VIP dans Hanok de ACCV lord de son visite.



Les informations importantes avant l'inscription (à garder cette page pour l'année)

mise à jour le 1 Mai 2022

A. Regardez attentivement notre site internet www.accversailles.com pour être informé des horaires, dates, lieux, tarifs, date limite d'inscription, etc.

B. Si vous avez décidé de prendre un cours, imprimez la demande d'inscription sur notre site internet et la remplissez, puis l'envoyez avec **un chèque daté et signé à l'ordre de ACCV**, à l'adresse : **ACCV, 2, rue Léo Delibes - 78000 VERSAILLES**
(faite une photo de votre inscription avant d'envoyer pour en garder)

Attention ! Un chèque par personne et par cours !

C. Le montant total de + de 300 euros peut être réglé en 3 chèques maximum.

D. Réduction exceptionnelle

- Le tarif du cours annuel pour les bénévoles de ACCV : 100 euros de réduction.
- Le tarif du cours annuel pour les enfants du membre de bureau et de conseil d'administration de ACCV : 100 euros de réduction par enfant.
- L'inscription en cours d'année : au prorata temporis.
- Pour la fratrie, le(a) 2° enfant 20 % de réduction, le(a) 3° enfant 30 % de réduction.
- Le cours ponctuel n'a pas de réduction.
- Pour la réinscription des cours (cours de coréen adulte, cours de danse K-pop) qui n'ont pas eu lieu pendant les confinements de l'année 2020-2021, il y aura 10 % de réduction sur le montant total.

E. Annulation et remboursement

Le cours pourra être annulé si le nombre minimum des stagiaires n'est pas suffisant. Soyez attentif au mail envoyé par l'ACCV concernant l'annulation du cours pour être informé de la modalité du remboursement.

Type de cours	Minimum	Maximum
Cours de Coréen	5	12
Cours de danse K-pop	10	30
Cours de cuisine	5	20
Cours de l'histoire coréenne	5	20
Cours de Hanok	5	20

IMPORTANT ! En cas d'annulation de votre part :

- Avant le cours, le montant total (- 20 euros de frais dossier) vous sera remboursé.
- Après le cours, aucun remboursement n'aura lieu même si vous n'avez pas assisté au cours.

F. La liste d'attente sera faite par ordre d'arrivée des inscriptions et selon la disponibilité des places.

G. Conditions pour être bénévole et Ses obligations

- Agé(e) de plus de 18 ans
- Inscrit(e) à un cours annuel, au minimum (parent d'enfant inscrit au cours annuel peut devenir bénévole)
- Participer à la préparation de nos activités et être assistant pendant le cours et en dehors des cours (Korea festival, fête du quartier, fête de fin d'année, assemblée générale, etc..)